

peut donc pas conclure de la rareté du chameau sur les monuments qu'il n'existait pas en Égypte. Il y existait certainement du temps des Ptolémées¹, et pendant la période romaine : Athénée², nous apprend que des chameaux, attelés à des chariots, figurèrent dans la grande fête donnée par Ptolémée Philadelphie, et cependant on ne les voit pas non plus alors sur les monuments. Il était d'ailleurs impossible que les Égyptiens ne connussent point depuis de longs siècles un animal très commun chez leurs voisins, les Arabes³, et sans lequel les déserts de l'Afrique du nord seraient inhabitables. Aussi est-il certain que l'Égypte employait le chameau dès la plus haute antiquité : d'anciens textes nous apprennent qu'on le dressait à danser, *kenken*, et qu'on lui faisait porter les marchandises⁴; l'Exode en parle comme d'un animal domestique de l'Égypte⁵. Enfin la géologie confirme d'une façon irréfutable l'antiquité du

¹ Une coupe de travail égyptien trouvée à Citium et actuellement au Louvre, représente un dromadaire parmi les sujets égyptiens. Voir Chabas, *Études sur l'antiquité historique*, p. 455. Sur un vase du musée de Ghizéh, est figuré un chameau accroupi, mais il n'est pas antérieur aux Ptolémées. Mariette, *Voyage dans la Haute Égypte*, 2 in-f^o, Alexandrie, 1878, pl. 34, t. 1 et texte, p. 80-81.

² Athénée, *Deipnosoph.*, v, 5. Voir aussi Lucien, *Prometheus in verbis*, 4-5, édit. Didot, p. 6-7; Chabas, *Études sur l'antiquité*, p. 408.

³ Chabas, *Études sur l'antiquité historique*, p. 409.

⁴ Chabas, *Études sur l'antiquité historique*, p. 418-419. Le chameau est mentionné dans un texte, *ibid.*, p. 413.

⁵ Exod., ix, 3. — Salmanasar, en 857 avant Jésus-Christ, mentionne parmi les tributs qu'il a reçus du pays de Musri ou Égypte, les chameaux à deux bosses, *gammale sa sanari sirisina*. Voir *Obélisque de Nimroud*, tributs; J. Oppert, *Mémoires sur les rapports de l'Égypte et de l'Assyrie*, dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions, savants étrangers*, t. VIII, 1869, p. 531. On peut voir les chameaux représentés sur l'obélisque de Nimroud, reproduit dans nos figures du t. IV. Nous devons observer toutefois que quelques assyriologues pensent qu'en cet endroit Musri désigne la Bactriane, non l'Égypte — On trouve un chameau sans tête dans Lepsius, *Denkmäler*, Abth. v, Bl. 28, Pyr. 6, Ostwand.

chameau dans la vallée du Nil; Hekekyan-Bey, dans les fouilles qu'il a exécutées en ce pays, a découvert, à une très grande profondeur, des ossements de dromadaires, au milieu de restes d'autres quadrupèdes¹. Il y avait donc des chameaux en Égypte à l'époque du voyage d'Abraham, et il était naturel que le roi lui offrit la monture qui devait lui être la plus utile pour son retour dans la terre de Chanaan².

On a remarqué que, parmi les présents du pharaon à Abraham, il n'y avait point de chevaux. Cette omission, dont Bohlen voulait faire une objection contre la Genèse, est au contraire une des preuves les plus frappantes de l'exactitude minutieuse de l'historien d'Abraham. Quand il écrivait, il savait qu'il y avait des chevaux en Égypte et qu'ils y étaient très estimés, il en parle en plusieurs endroits³. Si donc il n'énumère point le cheval parmi les dons du roi au père des Hébreux, c'est parce qu'une tradition

¹ Lyell, *L'ancienneté de l'homme prouvée par la géologie*, trad. Chaper, 2^e édit., Paris, 1870, p. 41.

² M. Chabas, dans ses *Inscriptions des mines d'or*, in-4^o, Chalon-sur-Saône, avait nié, en 1862, l'exactitude du récit biblique sur ce point : « Lorsque la Genèse, disait-il, p. 22, décrit les présents donnés à Abraham par Pharaon, elle se sert d'une formule familière aux habitants de la Syrie et de l'Arabie, mais certainement inexacte pour l'Égypte, en tant que des chameaux sont mentionnés au nombre des animaux dont le père des Hébreux fut gratifié. » L'auteur a reconnu formellement, dans ses *Études sur l'antiquité historique*, 1873, p. 408-410, que l'absence du chameau sur les monuments figurés ne prouve nullement que cet animal était inconnu en Égypte et il admet pleinement le récit de la Genèse.

³ Gen., XLVII, 17; Exod., ix, 3; Deut., XVII, 16. Les chevaux existaient donc en Égypte, dès le temps de Joseph, d'après Gen., XLVII, 17, ce qui doit être, en admettant qu'ils y ont été amenés par les Hyksos. M. Chabas pense que le cheval était connu en Égypte, même sous l'Ancien Empire, et qu'on ne peut rien conclure à cet égard du silence des monuments, pas plus que pour le chameau, *Études sur l'antiquité historique*, p. 421 et suiv., et 446. Mais on peut alléguer contre ce rapprochement que la représentation du cheval devient commune sur les monuments et dans l'écriture depuis la XVIII^e dynastie, tandis que le chameau n'y apparaît jamais.

très exacte lui avait appris qu'il n'en avait point reçu¹. Les monuments nous apprennent aujourd'hui que le pharaon ne pouvait donner des chevaux à Abraham, parce qu'ils furent inconnus en Égypte jusqu'à l'époque de l'invasion des Hyksos, qui les y introduisirent pour la première fois². Ils apparaissent dans l'écriture hiéroglyphique sous la xviii^e dynastie. On les employait principalement comme animaux de trait³, pour les chariots de guerre, *merkabû*; ce dernier mot fut emprunté par les Égyptiens à

¹ Le cheval ne paraît que plus tard, comme animal de guerre, dans l'histoire des Hébreux. Il pouvait rendre peu de services dans un pays de montagnes. Strabon, xvi, 26, édit. Didot, p. 666, remarque que les Nabatéens n'avaient point de chevaux. Encore aujourd'hui plusieurs tribus bédouines n'en possèdent pas. Burckhardt, *Notes on the Bedouins*, 1831, t. II, p. 50, 55.

² Fr. Lenormant, *Premières civilisations*, t. I, p. 300, 303, 306 et suiv.; Ebers, *Aegypten und die Bücher Mose's*, p. 265-266. Cf. C. A. Piétrement, *Les chevaux dans les temps préhistoriques et historiques*, in-8°, Paris, 1883, p. 459 et suiv. — D'après M. E. Lefébure, *Sur l'ancienneté du cheval en Égypte*, dans l'*Annuaire de la faculté des lettres de Lyon*, 2^e année, *Histoire et géographie*, p. 1, le cheval était inconnu en Égypte sous l'Ancien Empire, il était déjà connu et acclimaté sous le Moyen Empire, mais il ne fut employé à la guerre que sous le Nouvel Empire, vers l'époque de la xviii^e dynastie. — Le cheval apparaît dans une rubrique du *Livre des Morts*. Le Page Renouf, dans les *Proceedings of the Society of Biblical Archaeology*, novembre 1884, t. VII, p. 41-42. Cf. *Journal asiatique*, juillet 1884, p. 114.

³ On trouve, *Papyrus Anastasi IV*, 13, 7, la description de chariots de Syrie, importés en Égypte du temps des Ramessides. Cf. Chabas, *Études sur l'antiquité historique*, p. 436. Le nom égyptien du cheval est *hetra*, la jument s'appelle *ses-t*, *ses-mut*, appellation qui indique encore une origine sémitique. Cf. le nom hébreu du cheval, סוס, *sûs*. Le nom *abiri*, coursier fort, est aussi sémitique (Chabas, *ibid.*, p. 442, 446). La mention du cheval de Naharain (Mésopotamie) est presque aussi ancienne sur les monuments égyptiens que celle du cheval égyptien (Chabas, *ibid.*, p. 441, 453). Les peuples asiatiques, Kharou, Khétas, Katis, Routennou, Naharain, Asi, comme ceux de Nubie, étaient tenus à des tributs de chevaux envers les Égyptiens. Chabas, *ibid.*, p. 441.

ceux à qui ils devaient les chevaux, et c'est là encore peut-être une nouvelle preuve de leur origine sémitique (le nom sémitique du char est *merkabah*¹).

Cette omission des chevaux dans l'énumération des présents faits à Abraham peut aider à résoudre en partie la question de l'époque du voyage du saint patriarche en Égypte. Si ce sont les Hyksos qui ont introduit dans ce pays la race chevaline, comme tout porte à le croire, puisqu'elle n'y était pas encore connue du temps d'Abraham, il faut bien en conclure que le père des Hébreux a fait son voyage avant l'invasion étrangère, c'est-à-dire, comme nous l'avons supposé plus haut², vers l'époque de la xii^e dynastie.

Quand Abraham, de retour d'Égypte, se fut établi de nouveau en Palestine, la Genèse nous fait remarquer qu'il était très riche, surtout en or et en argent. Un scheikh arabe est considéré comme riche quand il possède cent ou deux cents tentes, de soixante à cent chameaux et un millier de brebis et de chèvres. La richesse d'Abraham était beaucoup plus considérable, puisque nous voyons un peu plus tard qu'il comptait parmi ses serviteurs trois cent dix-huit hommes en état de porter les armes³, ce qui suppose une véritable tribu et d'innombrables troupeaux. C'est également ce que nous montre la séparation de l'oncle et du neveu, d'Abraham et de Lot, qui ne pouvaient plus demeurer ensemble, parce que les pâturages n'étaient plus suffisants pour nourrir la multitude de leur bétail. Cette même cause, qui occasionnait alors des querelles entre les bergers des deux familles, est encore aujourd'hui une source fréquente de divisions parmi les Bédouins nomades et peut amener comme alors le fractionnement des tribus.

¹ Ce nom peut être un emprunt postérieur.

² Voir plus haut, p. 454, 459.

³ Gen., xiv, 14.

Mais ce qui, plus encore que les troupeaux, constituait la richesse d'Abraham, c'était l'or et l'argent. Ces deux métaux précieux étaient rares alors dans la terre de Chanaan. Le papyrus hiéroglyphique de Berlin I, qui énumère les richesses de la Palestine du sud, quelque temps avant Abraham, ne parle pas, en effet, de l'or et de l'argent : c'est la preuve qu'ils n'y étaient pas communs¹. En revanche, on les trouvait en abondance dans la vallée du Nil et il n'y a pas lieu de nous étonner qu'après avoir séjourné dans ce pays, où il était descendu avec ses troupeaux et où les largesses du pharaon avaient considérablement augmenté ses richesses, Abraham en ait rapporté une somme considérable, soit qu'il en eût reçu du prince en présent, soit qu'il s'en fût procuré lui-même par des échanges.

Voyons encore comment l'égyptologie établit ce que suppose ici la Genèse de l'abondance de l'or et de l'argent dans le pays des pharaons.

Sous la XII^e dynastie, à l'époque même où Abraham alla en Égypte, les Égyptiens exploitaient des mines d'or et d'argent qui étaient pour eux une source considérable de richesse. Pendant le règne d'Amenemha I^{er}, les lavages d'or de la Nubie étaient régulièrement établis et exploités². Dans une inscription datant de la même dynastie et connue sous le nom de stèle de la famine, un fonctionnaire, nommé Ameni, raconte qu'il fut envoyé en Éthiopie et qu'il en rapporta au roi du « minerai d'or³. » Des expéditions militaires rapportaient à Osortésen I^{er} le minerai d'or d'Éthiopie⁴. Les

¹ Voir plus haut, p. 453.

² R. Birch, *Upon an historical tablet of Ramses II*, dans l'*Archæologia*, t. xxxiv, 1831, p. 375.

³ Lepsius, *Denkmäler*, Abth. II, t. IV, Bl. 122, 1, 11 ; Chabas, *Études sur l'antiquité historique*, 1873, p. 132.

⁴ Lepsius, *Denkm.*, Abth. II, t. IV, Blatt, 122, 1, 11. Voir aussi sur les expéditions d'Ameni allant porter de l'or à Coptos, Chabas, *Études sur*

princes de Kousch ou d'Éthiopie, fonctionnaires d'un ordre très élevé, avaient, parmi leurs titres habituels, celui « d'intendant des pays de l'or. » Les premières dynasties parlent déjà d'un « surveillant de la maison de l'or. » Le nom de ce métal, *nub*, se trouve sur presque tous les monuments, soit anciens, soit modernes¹.

Dès les temps les plus anciens, les artistes de l'Égypte surent non seulement fondre les métaux précieux, mais aussi en faire d'admirables ouvrages d'orfèvrerie qui sont devenus l'ornement de nos musées. Amenemha I^{er} s'était construit une demeure ornée d'or, avec des voûtes de lapis et des murs constellés de pierreries et de bronze. Sur la fin de l'Ancien Empire, les coffres funéraires étaient entièrement dorés².

l'antiquité, 1873, p. 132-133. Sur les quantités considérables d'or fournies par le pays de Kousch, *ibid.*, p. 137-138. Quant à la manière dont on exploitait les mines, voir Chabas, *Inscriptions des mines d'or*, p. 27-29, et la curieuse carte égyptienne des terres aurifères, *ibid.*, p. 30 et suiv. C'est la plus ancienne carte qui existe (avec la carte assyrienne dont nous avons parlé plus haut, p. 309). Elle date probablement du temps de Séli I^{er}. Quoique en partie détruite par le temps, elle a, dans l'original, 40 centimètres de haut et environ 46 centimètres de large. Une légende explique que : « Les montagnes d'où l'on apporte l'or sont colorées sur ce plan en rouge, » et on y voit en effet plusieurs montagnes teintées de cette couleur et désignées, en divers endroits, par les mots : « Montagne d'or. » L. Delgeur, *Géographie des anciens Égyptiens*, dans la *Revue des questions scientifiques*, octobre 1830, p. 543-545.

¹ *Nub* est figuré par un hiéroglyphe qui, comme l'avait déjà supposé Champollion, représente la toile dans laquelle on lavait les paillettes d'or. Voir Pierret, *Dictionnaire d'archéologie égyptienne*, p. 390. — La partie septentrionale de l'Éthiopie s'appelle *Nubia* ou pays de *Nub*, c'est-à-dire de l'or.

² Chabas, *Études sur l'antiquité historique*, p. 102, note 6 ; *Inscriptions des mines d'or*, p. 3. — Sur l'abondance de l'or sous la XII^e dynastie et l'usage qu'on en faisait, voir E. Ledrain : *Un grand seigneur féodal dans la moyenne Égypte*, dans le *Contemporain*, avril 1876, p. 652, 658, 664. Voir aussi Simonin, *L'or et l'argent*, 2^e édit., 1880,

Les pharaons, à qui l'on apportait l'or des pays éloignés, en faisaient des présents à leurs dieux¹. Ils le distribuaient aussi libéralement à ceux de leurs serviteurs qui méritaient leurs bonnes grâces. Ce trait est digne de remarque et doit être rapproché des autres faits que nous avons déjà cités à propos des libéralités faites à Abraham. Nous lisons dans un curieux passage : « Qu'on lui mette de l'or au cou, sur le dos et aux jambes, parce qu'il a exécuté les ordres du roi en toutes choses². » Et le tableau qui accompagne ce texte représente les serviteurs de Khou-en-Aten, le donateur, apportant à Méri-Ra, l'officier récompensé, un grand nombre de colliers et d'anneaux d'or. — « Que l'on donne beaucoup d'or au fidèle Hor-Khem, » dit aussi Sétî I^{er} dans une de ses inscriptions³.

L'argent, qu'Abraham rapporta d'Égypte en même temps que l'or, y était moins abondant que ce dernier, mais il y était connu depuis longtemps sous le nom d'or blanc, *nub het*. Le musée de Leyde possède un diadème d'or et d'argent qui a appartenu au pharaon Entef, de la XI^e dynastie. Au Musée du Louvre, on voit⁴ un collier avec un œil d'Osiris d'argent.

Ce n'est cependant pas en Égypte qu'Abraham connut pour la première fois les deux métaux les plus précieux; il les avait connus déjà en Chaldée. Aussi l'or et l'argent

p. 234, 237, dans la *Bibliothèque des merveilles*; cf. Diodore de Sicile, III, 12-14, édit. Didot, t. I, p. 133-135. Cf. mes *Mélanges bibliques*, 2^e édit., p. 274.

¹ Voir dans les annales de Ramsès III, contenues dans le *grand papyrus Harris, Records of the past*, t. VI, la multitude de vases d'or et d'argent offerts par ce roi aux dieux, p. 23 et suiv., et particulièrement les sommes totales, p. 37, 38, 39, 40, 49.

² Lepsius, *Denkmäler*, Abth. III, Blatt, 97 e; Ebers, *Aegypten und die Bücher Mose's*, t. I, p. 271.

³ Chabas, *Inscriptions des mines d'or*, p. 3.

⁴ Salle civile, vitrine P.

ne tirent pas leur nom biblique d'un nom appartenant à la langue égyptienne, mais ils s'appellent comme en Chaldée *harus* et *késef*, ainsi que nous le verrons plus loin¹.

Avant de quitter complètement le Delta, il nous reste à examiner si l'on découvre dans l'histoire postérieure d'Abraham quelques traces de son séjour dans la vallée du Nil et de l'influence que la civilisation pharaonique a pu exercer sur lui.

Nous avons déjà vu plus haut que la civilisation hébraïque avait ses racines dans le sol de la Chaldée, non dans celui de l'Égypte. Cependant, de même que Moïse a fait quelques emprunts aux Égyptiens², il n'est pas impossible qu'Abraham ait adopté aussi quelques-uns de leurs usages. Jusqu'ici on en a signalé un seul : la circoncision. La plupart des rationalistes prétendent aujourd'hui que la circoncision juive est d'origine égyptienne. Si l'on ne doit pas accepter leur opinion sans restriction, on ne doit pas non plus la rejeter d'une manière absolue.

Nous pouvons admettre sans difficulté qu'Abraham a connu pour la première fois la circoncision pendant le voyage qu'il a fait en Égypte, et que, plus tard, Dieu, en lui donnant la circoncision comme un signe de l'alliance qu'il faisait avec lui, a seulement rendu sacrée une coutume qu'Abraham connaissait sans la pratiquer. Dieu, dans ses révélations, n'a point toujours appris aux patriarches des choses qu'ils ignoraient absolument, surtout en fait d'usages et de rites; il a quelquefois simplement sanctifié et approprié à son culte des cérémonies qui leur étaient déjà familières. Les sacrifices existaient avant que Dieu révélât à

¹ Voir Appendice I, à la fin du volume. Observons cependant que le nom ordinaire de l'or en hébreu et celui qui est employé ici, Gen., XII, 2, est זָהָב, *zahab*, tandis que le nom assyrien ordinaire est *harus*, חַרְרִיץ.

² Voir plus loin, tome II, livre V, ch. VIII, p. 529 et suiv.

Moïse la manière dont Aaron devait les lui offrir. Le rite du baptême existait également avant que Jésus-Christ l'élevât à la dignité de sacrement. Dieu a donc pu faire adopter à Abraham, en le transformant en signe sacré, un usage dont nous reconnaissons sans peine l'existence en Égypte¹.

Hérodote rapporte que, de son temps, les Colchidiens, les Égyptiens et les Éthiopiens passaient pour les seuls peuples qui, de toute antiquité, eussent fait usage de la circoncision. Il ajoute que les Phéniciens et les Syriens de la Palestine convenaient l'avoir reçue des Égyptiens². « Que la circoncision ait été de toute antiquité pratiquée chez les Égyptiens, c'est un fait dont les monuments ne nous permettent pas de douter, » dit M. Chabas³. Les fouilles exécutées à Karnak, dans le petit temple de Khons, ont mis à décou-

¹ Il est clair que la préexistence de la circoncision en Égypte ne contredit nullement le récit biblique. Ce n'en est pas moins par révélation qu'Abraham reçoit de Dieu l'ordre de pratiquer ce rite et ce n'en est pas moins par obéissance à un commandement direct de Dieu qu'il l'observe, lui et sa famille, Gen., xvii, 10-14, 23-27. M. Thomson, *The Land and the Book*, édit. de 1872, p. 590, ainsi que le *Speaker's Bible*, t. 1, p. 122, supposent que les prêtres égyptiens ont reçu la circoncision de Joseph. Pour les réfuter, il suffit de remarquer que, comme on va le voir plus bas, la circoncision était en vigueur avant Joseph et avant Abraham. — J. D. Michaëlis soutient, non sans vraisemblance, dans son *Mosaïsches Recht*, 6 in-8°, Francfort, 1770-1780, t. iv, ch. II, art. 185, p. 26-28, que si Abraham n'avait pas déjà connu la circoncision, le texte donnerait plus de détails sur la manière de la pratiquer.

² Hérodote, II, 104; 36. Hérodote se trompe, comme le fait remarquer Wilkinson dans les notes de l'*Herodotus* de G. Rawlinson, 1858, t. II, p. 172, quand il affirme que la circoncision était pratiquée par les Phéniciens. Nous savons le contraire par la Bible et par les monuments égyptiens. Ézéch., xxxii, 30; Josèphe, *Antiq.*, VIII, xx, 3; *Contr. Apion.*, I, 22; Stèle de Pianchi, Ebers, *Aegypten und die Bücher Mose's*, t. I, p. 278.

³ Chabas, *De la circoncision chez les Égyptiens*, dans la *Revue archéologique*, 1861, t. III, p. 299. Voir aussi *Annales de philosophie chrétienne*, 7^e série, t. XIX, p. 339.

vert un bas-relief qui représente une scène de circoncision¹. Les Égyptiens se servaient probablement comme les Hébreux, du temps de Moïse et de Josué², d'un couteau de pierre. C'est du moins au moyen d'une pierre tranchante que les momificateurs ouvraient le flanc des morts pour en retirer les entrailles³. Or, l'usage des instruments de pierre qu'on ne peut expliquer que comme un usage traditionnel, nous fait remonter à une très haute antiquité, à une époque où les instruments de bronze ou de fer étaient encore inconnus.

Les Égyptiens pratiquaient certainement cette opération avant l'époque d'Abraham : les monuments en offrent des preuves nombreuses⁴. Wilkinson assure que les représentations figurées établissent son existence dès la IV^e dynastie⁵, 2,400 ans au moins, dit-il, avant l'ère chrétienne⁶. On a cru pendant longtemps qu'elle était particulière aux seuls prêtres⁷. Plusieurs savants croient aujourd'hui, mais sans qu'on puisse l'établir positivement, qu'elle était commune à tous les Égyptiens, au moins dans les temps antiques⁸.

¹ Chabas, *Revue archéologique*, 1861, t. III, p. 298.

² Exod., IV, 25; Jos., V, 2, et l'addition des Septante, Jos., xxiv, 30.

³ Hérodote, II, 86. Il n'est pas possible de déterminer la matière de l'instrument dont se sert l'opérateur dans le bas-relief de Khons. Observons toutefois qu'un couteau de pierre représenté dans Wilkinson, *Manners and Customs of the ancient Egyptians*, t. II, n° 279, 2, p. 262, a une forme analogue.

⁴ Ebers, *Aegypten und die Bücher Mose's*, p. 279.

⁵ Wilkinson, *Manners and Customs*, t. V, p. 318.

⁶ Dans les notes de l'*Herodotus* de G. Rawlinson, t. II, p. 62.

⁷ En se fondant sur un passage d'Horapollon, I, 14, édit. J.-C. de Pauw, in-4°, Utrecht, 1727, p. 31, et d'Origène, *In Epist. ad Rom.*, II, 13, *Patrol. gr.*, t. XIV, col. 911.

⁸ Ils s'appuient, non seulement sur les monuments, mais aussi sur les momies. Ebers, *Aegypten und die Bücher Mose's*, p. 282. Voir aussi *Literarisches Centralblatt*, 20 mai 1882, d'après les études faites au microscope du corps d'Amen en Heb. M. Ebers assure, *Aegypten*, p. 233,

Quoi qu'il en soit de tous ces détails, il est certain que c'est Dieu qui commanda à Abraham de se circoncire et que celui-ci ne le fit point de la même manière que les Égyptiens.

Il existe, en effet, des différences notables par rapport aux rites de la circoncision chez les Hébreux et chez les Égyptiens. Les premiers étaient circoncis le huitième jour après leur naissance¹, les seconds ne l'étaient et ne le sont encore aujourd'hui qu'entre l'âge de six à quatorze ans². Les enfants qui sont circoncis dans le bas-relief du temple de Khons et qui sont sans doute les fils de Ramsès II, ont de six à dix ans, ce qui est d'accord avec l'usage actuel de l'Égypte.

Les hommes seuls étaient circoncis chez les Israélites; les femmes l'étaient aussi chez les Égyptiens³.

La circoncision semble avoir été une pratique hygiénique

qu'« incirconcis » était chez les Égyptiens, comme chez les Hébreux, synonyme d'*impur, ama*, « être incirconcis, » étant opposé à *ab* « être pur. » Il paraît être question de la circoncision dans le ch. xvii du *Livre des Morts*. Voir de Rougé, dans la *Revue archéologique*, avril 1860, t. 1, p. 244. Cf. Sanchoniaton, dans les *Fragmenta historicorum graecorum*, édit. Didot, t. III, p. 568-569.

¹ Gen., xvii, 12.

² Lane, *Manners and Customs of the modern Egyptians*, t. 1, p. 82. Il décrit ce qui concerne la circoncision, p. 82-83, et t. II, p. 278 et suiv. Pour la circoncision des Coptes, voir t. 1, p. 85; t. II, p. 313, 320.

³ « *Aegyptii quarto decimo anno circumcidunt mares, et feminae apud eos eodem anno circumcidi feruntur.* » S. Ambroise, *De Abraham*, l. II, c. XI, n° 78; Migne, *Patrol. lat.*, t. XIV, col. 493; Ebers, *Aegypten und die Bücher Mose's* t. 1, p. 280. Strabon, XVI, 9; XVII, 5, édit. Didot, p. 656 et 699 (en Arabie et en Égypte). Elle se pratique encore aujourd'hui pour les femmes en Égypte, Lane, *Modern Egyptians*, t. 1, p. 73; Id., *Arabic Lexicon*, au mot *hafada*; sur les bords du golfe Persique, G. Niebuhr, *Description de l'Arabie*, p. 70; dans le Dahomey, R. F. Burton, *Notes connected with the Dahoman*, dans les *Memoirs of the Anthropological Society of London, 1863-1864*, t. 1, Londres, 1865, p. 318-319.

chez la plupart des peuples qui l'ont connue⁴; elle a été chez les Abrahamides un rite religieux auquel ils attachaient un sens moral et élevé², et qu'ils ne regardaient comme obligatoire que pour eux-mêmes³. C'était aussi un usage particulier aux Israélites de ne donner le nom à l'enfant que le jour de la circoncision.

Ce rite sacré, quelle qu'en soit l'origine⁴, reste donc en

¹ Philon, *De Circumcisione*, édit. de Paris, in-f°, 1640, p. 810. Voir, Köhler, *Lehrbuch der biblischen Geschichte alten Testaments*, 1875, t. 1, p. 112-113. Hérodote dit expressément des Égyptiens, II, 37: « Ils pratiquent la circoncision pour cause de propreté. » Voir là-dessus la note de Wilkinson dans l'*Herodotus* de G. Rawlinson, Londres, 1858, t. II, p. 62.

² Deut., X, 16; Jér., IV, 4.

³ Voir Michaëlis, *Mosaïches Recht*, t. IV, art. 184, p. 5; Origène répondant aux objections de Celse et par là même des incrédules modernes, *Contra Celsum*, I, 22; V, 47-48, Migne, *Patrolog. græc.*, t. IX, col. 701, 1253-1256; M^r Freppel, *Origène*, leçon XXXI, t. II, p. 299.

⁴ La circoncision était pratiquée par la plupart des tribus arabes, ainsi que le dit la Genèse, avant l'introduction de l'islamisme. *Schahrastâni's Religionspartheien und Philosophenschulen, übersetzt und mit Anmerkungen versehen* von Th. Haarbrücker, 2 in-8°, Halle, 1851, Th. II, B. III, Ab. 1, K. 2, t. II, p. 354. Elle est formellement reconnue comme étant en usage chez les Ismaélites par Josèphe, *Ant. jud.*, I, XII, 2; Origène, *In Gen.*, t. III, 10, Migne, t. XII, col. 76; *In Rom.*, II, 13, Migne, t. XIV, col. 911 (il nomme aussi en cet endroit les Éthiopiens et les Phéniciens); Eusèbe, *Præpar. Evang.*, VI, 11, Migne, t. XXI, col. 501; chez les Sarrasins, par Sozomène, *H. E.*, VI, 38, Migne, t. LXVII, col. 1412; chez les Sabéens ou Himyarites de l'Arabie du Sud, par Philostorge, *H. E.*, III, 4, Migne, t. LXV, col. 481; chez tous ces peuples ainsi que chez les Samaritains et les Iduméens, par S. Épiphane, *Adv. hæres.*, XXX, 33, Migne, t. XLII, col. 469. Ce que dit Jérémie, IX, 23-26, semble montrer que les peuplades issues de Lot, les Moabites et les Ammonites, pratiquaient la circoncision. D'après Josèphe, *Ant. jud.*, XIII, IX, 1, ce serait Hyrcan qui l'aurait introduite chez les Iduméens, et Aristobule (*Ant. jud.*, XIII, XI, 3, et *Vita*, 23) chez les Ituréens. Knobel, *Die Genesis*, p. 160. Les chrétiens d'Abyssinie et les Coptes la gardent encore comme une coutume traditionnelle, mais sans y attacher aucune signification religieuse.

Israël un caractère particulier qu'on ne rencontre chez aucun autre peuple ancien ou moderne.

Ludolphe, *Historia Æthiopica*, III, 1, ligne 19, in-f^o, Francfort, 1681 (édition non paginée); Lane, *Manners and Customs*, t. II, p. 320. Elle existe aussi aujourd'hui chez les Teamas et les Manaos des bords de l'Amazone, dans plusieurs tribus de l'Australie, les Papouans, les Nouveaux-Calédoniens, les habitants des Nouvelles-Hébrides. Elle est très usitée en Afrique, spécialement parmi les Kaffirs. Cheyne, dans l'*Encyclopædia Britannica*, 9^e édit., t. V, 1876, p. 790.

CHAPITRE V.

VICTOIRE D'ABRAHAM SUR CHODORLAHOMOR.

Le fait le plus important pour nous, dans la vie d'Abraham, après son retour d'Égypte, c'est l'invasion élamito-chaldéenne en Palestine. Nous allons rechercher ce que l'assyriologie peut nous apprendre sur les envahisseurs, nous verrons ensuite comment ils furent défaits par Abraham; nous montrerons enfin, en quelques mots, comment cet événement avait été défigurés, avant les découvertes assyriennes, par les ennemis des Livres Saints.

§ I. — *Ce que nous apprend l'assyriologie sur Chodorlahomor et ses alliés.*

A peine le père des maîtres futurs de Chanaan est-il venu s'y établir, que l'histoire doit enregistrer la première invasion de ces peuples belliqueux, dont l'humeur guerrière devait être si funeste à sa race. Le chef de l'expédition qui venait ravager la riche contrée de la Pentapole, destinée à être bientôt engloutie dans la mer Morte, mais alors encore florissante, ce chef était Chodorlahomor, roi d'Élam¹. Son nom est parfaitement élamite. On en retrouve le premier élément, *Kudur* ou *Chodor*, dans celui de quelques autres noms royaux d'Élam, qui nous sont connus par les inscriptions, *Kudurnankundi*, *Kudurmabug*², circonstance qui

¹ Voir Oppert, *Ueber Kedorlaomer*, dans les *Theologische Studien und Kritiken*, 1871, p. 509-512; J. Halévy, *Recherches bibliques (Le XIV^e chapitre de la Genèse, 1888)* p. 247-263 et 303-315.

² Nous aurons un peu plus loin à rechercher ce qu'était celui que les assyriologues appellent Koudourmaboug.